Image not found or type unknown

Agression sur la route

Par **Jorgepapa4**, le **14/03/2020** à **19:51**

Bonjour,

Je me vois perdu en ce moment, sans savoir que faire,

Je suis papa de quatre filles et le seul à travailler, ce que je fais, acharné, et sans arrêt.

En juin de 2019, avec la camionete de l'entreprise attelée d'une remorque broyeuse (je travaille en élagage), le matin vers 07 h 30, en route vers mon chantier, un individu en vélo me dépasse par la gauche en traversant devant moi, se reabatant à droite, je doit freiner mais je l ignore et, à mesure que le trafic avance, je le redouble sans faire cas de lui. Soudainement, il apparaît à ma gauche, j'avais la fenêtre ouverte, et il me frappe à deux reprises sur le bras. Instinctivement, je m arrête et, craignant pour ma sécurité, je sors de mon véhicule, attrapant un bout de bois qui était à côté, je lui demande pourquoi il fait ça ? Continuant de me menacer, il se rapproche, ,je jetais à terre instinctivement le morceau de bois et je le prends avec mes mains pour essayer de me défendre. Je réussis à le mettre à terre, aussitôt je l'aide à se relèver et se mettre au bord de la chaussé et il. reprend son vélo. Visiblement, il ne saigne pas, je ne lui ai pas donné de coups sauf sur son sac à dos, et je reprends ma route.

Vers le chantier, aujourd'hui, mon employeur me dit avoir été contacté par la police pour qu'il leur transmette mes coordonnées. Aussitôt, la brigade m'appelle en me fixant rendez-vous mardi prochain à 16 h 30, pour m'écouter parce que l'autre individu a porté plainte.

Je sais pas quoi faire, j'ai peur pour mes enfants, j'ai plein de dettes et on arrive déjà mal à survivre, en plus avec l'épidémie qui traîne. Je suis perdu, je vous prie aidez moi.

Merci.

Par **jodelariege**, le **15/03/2020** à **09:39**

bonjour

ce qu'on va vous reprocher certainement :le cycliste vous a frappé au bras car il a eu peur à un moment de votre camionnette ,

peut etre ne vous en etes vous pas rendu compte et on voit mal un cycliste frapper un bras

qui dépasse d'une vitre de camion ,juste pour le plaisir.... un vélo contre une camionnette:il n'y a pas photo...

puis vous le mettez à terre :en douceur? délicatement?, on suppose avec violence ... puis vous donnez des coups sur son sac à dos .... alors que le cycliste était au sol bien sur .... car sinon il aurait fallu lever la jambe bien haut.....donc vous lui donnez des coups alors qu'il est au sol....dans la confusion vous avez pu lui donner des coups sur le corps et vous prennez la fuite sans voir si il allait bien ou non..

vous auriez pu lui demander pourquoi il vous a frappé....et vous expliquer calmement

.et dans votre camionnette vous étiez bien plus en sécurité que sur un vélo...un bout de bois peut etre considéré comme une arme.....

que faire? vous rendre à la convocation de la gendarmerie et vous expliquer....

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés